



Plan de Travail Annuel 2019

Janvier 2019

UNE APPROCHE D'ECONOMIE CIRCULAIRE POUR LA CONSERVATION DE L'AGRO-BIODIVERSITE DANS LA REGION DU SOUSS MASSA

Partenaire de mise en œuvre : Agence pour le Développement Agricole (MAPMDREF)

Brève description du projet

Dans le cadre de la coopération entre le Royaume du Maroc et le PNUD, le projet « Une Approche d'Economie Circulaire pour la Conservation de l'Agro-biodiversité dans la région du Souss Massa au Maroc » a été élaboré en visant la conservation de l'agro-biodiversité dans le Souss Massa (SM). L'objectif à long terme proposé par ce projet est d'introduire le Paiement pour les Services Ecosystémiques (PSE) en tant que mécanisme innovant pour inverser la perte et la dégradation de l'écosystème Arganier. Ceci, en association avec la valorisation (labellisation et commercialisation) de 2 produits de terroir issus de cet écosystème, à savoir : l'huile d'Argan et le miel.

Le projet agira au travers de 4 composantes interconnectées. La composante 1 concernera la création d'un environnement habilitant pour l'introduction des PSE au Maroc en adressant les changements institutionnels, politiques et législatifs nécessaires à la mise en place et au pilotage d'un tel mécanisme dans le SM. A travers la composante 2, le projet renforcera les capacités techniques pour la mise en œuvre de modèles PSE dans le SM et préparera ainsi le terrain pour une réplique nationale des concepts et des outils PSE via la dissémination des leçons apprises et l'échange d'expériences avec d'autres projets et programmes. Les activités de la composante 3 permettront de promouvoir une production organique, durable et respectueuse de la biodiversité via un schéma de labellisation et de commercialisation adapté aux produits de l'écosystème Arganier. En capitalisant sur les 3 premières composantes, le projet entamera un investissement pilote de type PSE à travers la composante 4 en tant que moyen de promotion, de conservation et d'exploitation durable de la biodiversité et des services écosystémiques qui y sont associés dans l'écosystème Arganier.

Période de programmation : 2014-2019

Project ID : 00089921

Award ID : 00080094

Durée du projet : 5 ans

Date de début : 01/07/2014

Date de fin : 30/06/2019

Arrangement de gestion : mise en œuvre nationale (NIM)

Date de la réunion du comité local d'examen du projet (LPAC) : 21/05/2014

Budget total : 10 147 272 USD

Total des ressources allouées :

- FEM : 2 647 272 USD
- PNUD : 200 000 USD
- MAPMDREF : 7 300 000 USD

Total des ressources allouées en 2019 : 977 296,55 USD

- FEM : 928 325,31 USD
- PNUD : 48 971,24 USD

Signé par L'ADA(MAPMDREF):

Le Directeur National
M.A.P.M./A.D.A.
Projet-Economie Circulaire SMD/PNUD
Signé: Mohammed MBZGAR

Signé par le PNUD Maroc :



Date : 9/4/2019

Alignement avec le Plan Stratégique (SP) 2018-2021 :

Effet n°2 : Accélérer les transformations structurelles vers un développement durable.

Produit 2.4.1 Les cadres juridiques et réglementaires, politiques et institutions sensibles au genre, sont renforcés et des solutions adoptées pour traiter de la conservation, de l'utilisation durable et du partage équitable des avantages des ressources naturelles, conformément aux conventions internationales et à la législation nationale

Indicateur 2.4.1.1 : Le pays a mis en place des mesures sexospécifiques pour la conservation, l'utilisation durable et l'accès équitable aux ressources naturelles, à la biodiversité et aux écosystèmes, ainsi qu'au partage des avantages qui en résultent.

Situation de base : Cadre réglementaire sur la compensation de la mise en défens des forêts de l'Arganier

Cible du projet 2019 : Elaboration d'un cadre général pour les PSE dans la RBA, basé sur la réhabilitation de l'arganeraie et un label RBA.

Source de vérification : Schéma pilote de PSE

Alignement avec le Plan Cadre des Nations Unies d'Aide au Développement au Maroc (UNDAF) 2017-2021 :

Effet 2 : Les politiques publiques et stratégies nationales en matière de développement industriel, d'environnement et d'aménagement du territoire intègrent les principes d'une croissance économique et d'un développement inclusif et durable.

Produit 2.6 : L'accès équitable aux ressources naturelles et aux services éco systémiques pour une gestion durable est accru

Indicateur 2.6.1 : Nombre de cadres législatifs, politiques et institutionnels élaborés/réalisés/revus pour assurer la conservation, l'utilisation durable et la gestion des ressources naturelles, l'accès à ces ressources, à la diversité biologique et aux écosystèmes, ainsi que le partage équitable des bénéfices qu'ils procurent.

Situation de base : Non Définie

Cible du projet 2019 : Au moins un cadre revu et un cadre créé (PSE/Label RBA)

Sources de vérification : Rapport d'évaluation finale du projet

Indicateur 2.6.2 : Nombre de personnes bénéficiant de moyens de subsistance renforcés par l'adoption de solutions pour la gestion durable des ressources naturelles

Situation de base : Non Définie

Cible du projet 2019 : Au moins 300 personnes impliquées

Source de vérification : Rapports d'avancement et rapport d'évaluation finale du projet

Indicateur 2.6.3 : Nombre de nouveaux emplois créés suite à l'adoption de solutions pour la gestion des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets

Situation de base : Non Définie

Cible du projet 2019 : Au moins 10 emplois créés.

Source de vérification : Rapports d'avancement et rapport d'évaluation finale du projet

Alignement avec le Document de Programme Pays du PNUD (CPD) 2017-2021

Indicateur 2.3.2 (CPD) : Nombre de personnes supplémentaires bénéficiant de moyens d'existence renforcés grâce à l'adoption de solutions pour la gestion des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets

Situation de base (CPD) : 67 000 (31 000 femmes, 36 000 hommes)

Cible 2019 : 300 personnes dont (180 F et 120 H)

Source de vérification / responsable : Rapports d'avancement et rapport d'évaluation finale du projet.

